

# CONTRE UN SÉCUR AU RABAIS LA FSU appelle à une journée d'action le 29 novembre POUR LE TRAVAIL SOCIAL !

[www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)

**L**e Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale a adopté le 26 octobre dernier le décret permettant d'étendre le Complément de Traitement Indiciaire aux agents titulaires et contractuelles exerçant dans les Etablissements Sociaux et Médico Sociaux, les conseils départementaux (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, service départemental d'action sociale, etc.), les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.



Le texte valide la liste des bénéficiaires du CTI. Imposant par ailleurs aux « bénéficiaires » une triple obligation : être à la fois dans le bon cadre d'emplois, le bon service et assurer une mission d'accompagnement socio-éducatif à titre principal.

Une grande partie de la filière sociale et médico-sociale est exclue du CTI. les administratifs, assistants familiaux et personnels techniques n'en verront pas la couleur non plus. Certains travailleurs sociaux exclus seront contraints de faire des mobilités pour ouvrir droit au CTI, c'est inacceptable !

On est loin des annonces du gouvernement de février dernier faisant croire à une volonté de reconnaissance des agents ou d'une prise en compte du besoin des populations accompagnées. Nous sommes face à une logique cynique et purement comptable. Pour la FSU, tous les agent.es intervenant dans le secteur social doivent bénéficier du CTI comme cela a été le cas pour les professionnel.les des hôpitaux lors du Ségur de la Santé, car toutes les missions justifient le CTI.

Par ailleurs, les travailleurs sociaux et médico-sociaux sont confrontés à la mise en œuvre de politiques publiques qui développent une vision gestionnaire et déshumanisée en contradiction avec l'objectif de ces métiers. La conséquence majeure est une difficulté à assurer leur mission d'accompagnement des personnes.



**ALORS LE 29 NOVEMBRE, LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX SE MOBILISENT NATIONALEMENT POUR DÉNONCER :**

- la dégradation de leurs conditions de travail (postes vacants, charge de travail...)
- la perte de sens de leur travail et l'approche gestionnaire des missions



**SOYONS DANS LA RUE LE 29 NOVEMBRE POUR REVENDIQUER :**

- La véritable reconnaissance de la nécessité des missions de service public qu'ils accomplissent
- La mise en œuvre de mesures de revalorisation de leurs métiers et le versement du CTI à tous les professionnel.les intervenant dans le secteur social et médico-social.

**Localement comme nationalement, soyons toutes et tous mobilisé.es le 29 novembre, en grève et en manifestation !**

